



Fiche signalétique

INO Metered Air Freshener - 30/90 days (L3, Group A)

1. Identification du produit et de l'entreprise

Product Category(ies)	: INO Metered Air Freshener - 30/90 days (L3, Group A)		
Code du produit	: B67701 B67901 B68301 B69501 B70101 B70501 B70901	Nom du produit	: INO Mango 90 Day INO Summer Breeze 90 Day INO French Kiss 90 Day INO Country Garden 30 Day INO Mango 30 Day INO Voo Doo Berry 30 Day INO French Kiss 30 Day
Fournisseur/Fabriquant	: Amrep, Inc 990 Industrial Park Drive Marietta, GA 30062		
Téléphone	: (770) 422-2071 (Mon - Fri / 8a - 5p ET)		
D.O.T. Téléphone d'urgence	: CHEM TEL (800) 255-3924		: INTERNATIONAL: +01-813-248-0584
Date d'édition	: 12/19/16	Date de publication précédente	: 11/12/13

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences

HMIS: Section 15

Mention d'avertissement : DANGER!

Mentions de danger : AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU. CONTENU SOUS PRESSION. CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ

Effets potentiels sur la santé : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.

Yeux: Provoque une irritation des yeux. L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

Peau: Peut provoquer une irritation de la peau. L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, ou, l'apparition de rougeurs.

Ingestion: Peu probable sous cette forme.

Inhalation: Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs de ce produit peut causer des étourdissements, un rythme cardiaque irrégulier, une narcose des nausées ou une asphyxie.

Effets chroniques : UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT ASSÉCHER LA PEAU ET CAUSER UNE IRRITATION.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des troubles respiratoires et cutanés préexistants et des troubles impliquant tout organe cible mentionné dans le chapitre intitulé "Identification des risques" peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, le coeur, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
Acétone	67-64-1	30 - 60
Ethoxydiglycol; 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	10 - 30
Propane	74-98-6	10 - 30
naphta léger (pétrole), alkylation	64741-66-8	1 - 5

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. If breathing is difficult, Consulter un médecin.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Aérosol inflammable.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Garder le personnel non requis éloigné. Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
- Méthodes de nettoyage** : De large versements sont improbables a cause de l'emballage.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Entreposage : Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Ingredient	Limites d'exposition
Acétone	<p>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2012). TWA: 500 ppm 8 heures. TWA: 1188 mg/m³ 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes. STEL: 1782 mg/m³ 15 minutes.</p> <p>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 750 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m³ 8 heures. STEL: 1000 ppm 15 minutes. STEL: 2400 mg/m³ 15 minutes.</p> <p>NIOSH REL (États-Unis, 1/2013). TWA: 250 ppm 10 heures. TWA: 590 mg/m³ 10 heures.</p> <p>OSHA PEL (États-Unis, 6/2010). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 2400 mg/m³ 8 heures.</p>
Ethoxydiglycol; Éther monoéthylrique du diéthylène glycol	<p>AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). TWA: 25 ppm 8 heures.</p>
Propane	<p>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.</p> <p>NIOSH REL (États-Unis, 1/2013). TWA: 1000 ppm 10 heures. TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.</p> <p>OSHA PEL (États-Unis, 6/2010). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.</p> <p>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2012). TWA: 1000 ppm 8 heures.</p>

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Protection individuelle

HMIS: Section 15

- Yeux :** Aucune précaution spéciale n'est nécessaire si l'usage est conforme aux directives.
 Le port de vêtements de protection n'est pas nécessaire dans les conditions usuelles d'emploi.
- Respiratoire :** No personal respiratory protective equipment normally required.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide. Aérosol.
Point d'éclair	: Vase clos: -6.6°C (20.1°F)
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Densité relative	: 0.73 (liquide Conc.)
Volatilité	: > 90% (p/p)
COV (Consommation)	: <=30 % (w/w) 235 g/l)

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risque de réactions dangereuses	: oxydes de carbone (CO, CO ₂)

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétone Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	4150 mg/kg	-
naphta léger (pétrole), alkylation	DL50 Orale	Rat	5540 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	>3160 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>10000 mg/kg	-

- Peau** : Irritant pour les yeux. L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.
- Yeux** : Irritant pour la peau. L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, ou, l'apparition de rougeurs.
- Respiratoire** : Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs de ce produit peut causer des étourdissements, un rythme cardiaque irrégulier, une narcose des nausées ou une asphyxie.

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Acétone	A4	-	-	-	-	-

12. Informations écotoxicologiques

- Écotoxicité** : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Écotoxicité en milieu aquatique**

12. Informations écotoxicologiques

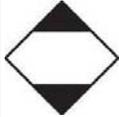
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acétone	Aiguë CE50 20.565 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CL50 6000000 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus pulex	48 heures
	Aiguë CL50 10000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 100 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Chronique NOEC 4.95 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 0.016 ml/L Eau douce	Crustacés - Daphniidae	21 jours
Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol	Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours
	Aiguë CL50 3340000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 6010000 µg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus	96 heures

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Waste must be disposed of in accordance with federal, state and local environmental control regulations. Consult your local or regional authorities for additional information. Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Classification des déchets :

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	-	Bien de consommation ou Quantité limitée	ORM-D	-		-
Classification pour le TMD	-	Quantité limitée	-	-		-

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

États-Unis

SARA Titre III :

SARA 302/304: Aucun produit n'a été trouvé.

CERCLA : Substances dangereuses.: Acétone: 5000 lb (2270 kg); Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol: Aucun RQ n'est attribué à la classification générique ou par grandes familles.;

TSCA des États-Unis (Loi réglementant les substances toxiques) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Aucun produit n'a été trouvé.

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

15. Informations réglementaires

Santé 1 Inflammabilité 3 Réactivité 0

National Fire Protection Association (États-Unis) :

Santé 1 Inflammabilité 3 Instabilité/Réactivité 0 Spécial

Canada

SIMDUT (Classification) : Classe A: Gaz comprimé.
Classe B-5: Aérosol inflammable.
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

SIMDUT (Pictogrammes) :



DSL du Canada (Liste des substances internes au Canada) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.